



ADDICTIONS

Prévenir les conduites addictives en milieu professionnel



Objectifs

- ▶ Informer
- ▶ Prévenir
- ▶ Conseiller



Programme et contenu

- ▶ Qu'est-ce qu'une addiction ?
- ▶ Repérer et accompagner
- ▶ Point juridique / Obligation de l'employeur
- ▶ Mise en place d'une politique de prévention
- ▶ Conduite à tenir en cas de trouble du comportement



Inscriptions

sensibilisation@asstv86.fr

Planning sur le site internet de l'ASSTV : <http://www.asstv86.fr/>



Public

Salariés, employeurs,
représentants des
salariés, membres du
CSE



Date

Le 17 novembre 2023
De 14h00 à 16h00



Lieu

Fédération du bâtiment
26 rue Salvador Allende
86000 POITIERS
(*Salle Augé*)



Coût

Inclus dans les
cotisations habituelles
de l'entreprise



Intervenants

Médecin du Travail et
Infirmière en Santé
Travail



Contact

sensibilisation@asstv86.fr